



Journée gratuite
Inscription
obligatoire

Invitation - Aprodem

Mardi 8 septembre 2020 de 9 h 30 à 16 h 30
au 5 rue Vlaminck à Chartres

L'évaluation des risques et le document unique, un outil vivant au service de la prévention

Objectifs

- Connaître les bases de la réglementation en matière de prévention
- Mener une démarche d'évaluation des risques professionnels et rédiger le document unique
- Utiliser le document unique comme outil de prévention

Points clés de la formation

- Le contexte réglementaire :
 - ✓ Les obligations générales de l'employeur
 - ✓ Les principes généraux de prévention
 - ✓ L'évaluation des risques et le document unique : objectifs et exigences
 - ✓ Les sanctions
- L'évaluation des risques et le document unique
 - ✓ Notions de base : danger, risque, prévention ...
 - ✓ Démarche générale : les différentes étapes et les conditions de réussite
 - ✓ Méthodologie d'évaluation – présentation d'une méthode d'évaluation
 - ✓ Rédaction du document unique
- Le document unique comme outil de prévention :
 - ✓ Elaboration et suivi d'un plan d'action
 - ✓ Communication auprès des salariés

Inscription auprès de Christelle MAUBERT – ccurec@entreprises28.org – Téléphone : 02 37 33 63 00

Animée par Christophe VERRIER – Ingénieur Conseil de l'UIMM Centre-Val de Loire